

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DU PAYS D'AIX APPROUVE LE 5 DECEMBRE 2024**

**MISE A JOUR DES ANNEXES N° 1
APPROUVEE LE 1^{ER} AVRIL 2025**

EVOLUTION DU PLUI DU PAYS d'AIX approuvé le 5.12.2024

Mise à jour n°1 des Annexes :

1) Sont rajoutés les documents suivants :

Servitudes d'Utilité Publique (5.1):

5.1.A - Liste SUP mise à jour des communes de Pertuis (ajout de l'AVAP), Saint-Paul-Les-Durance (Ajout de servitude aéronautique de dégagement de l'aérodrome de Vinon sur Verdon) et Jouques (ajout de la ZAP).

5.1.B - Plan SUP mis à jour : vues 1 à 9

5.1.C – Les Plans de Prévention des Risques Technologiques du Pays d'Aix (Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, et deux pour la commune de Vitrolles).

5.1D - Secteur sauvegardé d'Aix-en-Provence remplace l'annexe 5.1D Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur d'Aix-en-Provence.

5.1.E – AVAP et ZPPAUP : Les règlements des Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) d'Aix-en-Provence, du Tholonet, de Peyrolles et de Vauvenargues et les règlements des Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de Pertuis, Jouques et Rognes

Annexes Informatives (5.3) :

5.3.D - Droit de Préemption Urbain simple et renforcé et Droit de Préemption Commercial – - Délibérations n°URBA-042-17183/24/CM et n°URBA-043-17184/24/CM du Conseil de la Métropole Aix-Marseille Provence en date du 5 décembre 2024

- Délibérations instituant un Droit de Préemption Commercial dans les communes d'Aix-en-Provence (3 délibérations), Coudoux, La Roque d'Anthéron, Lambesc, Meyrargues, Mimet, Trets et Vauvenargues

5.3.D – ZAD – Périmètre de la ZAD du futur Pôle d'échange Multimodal de Plan-de-Campagne sur la commune des Pennes Mirabeau.

5.3.T – Alignement – Plan d'alignement Plan de Campagne sur la commune de Cabriès.

2) Sont annulés et remplacés les documents suivants :

Annexes Informatives (5.3):

5.3.D – ZAD – Périmètre des ZAD de Pertuis (Jas de Beaumont et extension de la ZAE).